

RÉPONDRE À UNE CONSULTATION DÉMATÉRIALISÉE

Réussir le dépôt de sa réponse dématérialisée

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE : MP88

Objectifs de la formation

- Détecter les appels d'offres dématérialisés
- Utiliser les principales plateformes de dématérialisation
- Savoir transmettre son offre par voie électronique et sécuriser l'envoi
- Recourir dans sa réponse à appel d'offres à la signature électronique certifiée
- Identifier ses droits dans le cadre d'une réponse électronique

Parmi nos formateurs

- **DAMO Dominique**
Avocat,
- **SAÏDI Nadia**
Avocate, Directrice,
CABINET NS AVOCATS PARIS

Public concernés

- Entreprise privée soumissionnaire : Chef d'entreprise, directeur commercial, responsable des ventes, chargé d'affaires, assistante commerciale et toute personne chargée de répondre aux AO dématérialisés ; Architecte ; Consultant ; Bureau d'études ; Avocat ; Société d'ingénierie ; Entreprise générale de bâtiment ; Société de travaux publics ; Société de services aux collectivités ; Hôpital ou administration publique, etc.

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Faire le point sur la dématérialisation des marchés publics et ses conséquences pour les entreprises répondantes

- Premiers retours d'expériences sur le plan de transformation numérique de la commande publique (2017 à 2022)
- Faire le point sur les concepts clés de la dématérialisation : Principe du « dites-le nous une fois », Document Unique de Marché Européen (DUME), Signature électronique, Certificat électronique, Archivage électronique, Chiffrement, Facture électronique
- Quelle évolution de l'écosystème d'acteurs des marchés publics suite à la dématérialisation : de nouveaux prestataires de services (veille appels d'offres, mise à disposition de DCE, ...), des prestataires de services de confiance (coffre-fort électronique, archivage électronique, recommandé électronique, ...)

Rechercher et trouver les consultations et avis de publicité

- Comprendre le fonctionnement du sourcing : comment trouver les marchés qui vous intéressent
 - Quelles sont les opportunités de l'open-data et de la mise à disposition de manière transparente des informations des répondants à un AO dématérialisé
 - Connaître et savoir comment accéder aux principales plateformes : panorama de leurs avantages et inconvénients
 - Télécharger les DCE : mode opératoire
-

Remettre une offre par voie électronique

- En amont, se préparer par des tests de fonctionnement
 - Savoir gérer les questions-réponses relatives au DCE
 - Préparer votre candidature avec le DUME
 - Avoir recours au coffre-fort électronique pour les éléments de candidature
 - Utiliser la base de données E-Certis
 - Préparer concrètement la réponse
 - Maîtriser les différentes procédures en fonction des cas de réponse: réponse seule, réponse groupée ou réponse avec des sous-traitants
 - Quelles sont les étapes relatives au dépôt de l'offre sur le profil d'acheteur
 - Connaître le fonctionnement de la copie de sauvegarde
 - Déterminer les risques et les conséquences liées à un dysfonctionnement ou à une erreur
 - Quelles sont les solutions jurisprudentielles en cas de dysfonctionnement ou d'erreur
-

Conclure et exécuter le marché public à l'issue de la consultation

- Maîtriser les éléments liés à la signature électronique du marché issu d'un appel d'offres (conditions d'admissibilité, mise en place du dispositif de sécurité...)
 - Savoir quelles sont les obligations relatives à la facture électronique
-

Exercices pratiques

- Trois simulations de réponse à une mise en concurrence par voie électronique seront menées
 - Le formateur proposera un atelier autour du DUME
-

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-

évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.